



## PRÉPOSÉ.E AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS – terrains sportifs

Service du loisir et de la culture

Poste temps partiel, horaire variable (jour, soir, fin de semaine)

Période d'emploi : mai à octobre 2025



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

### Ce poste est pour toi

- Si tu es passionné par le sport et le travail extérieur;
  - Si tu as le souci d'offrir un bon service à la clientèle;
  - Si tu es reconnu pour ta proactivité et ton autonomie.

### Ce qui t'occupera

- Tu auras la responsabilité d'entretenir les sites sportifs, notamment les terrains de tennis, de soccer, de baseball et de volleyball, selon les normes de qualité prescrites par ton supérieur;
- Tu assureras la propreté et la salubrité des installations intérieures et extérieures (parcs, chalets, terrains sportifs, toilettes, etc.);
- Tu veilleras au respect des réservations et aux règlements des sites, ainsi que du bon déroulement des activités;
- Tu contrôleras l'accès aux terrains sportifs, notamment en faisant payer les usagers ou en validant leur abonnement.

### Ce que vous devez avoir

- 0 à six (6) mois d'expérience;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Avoir de la facilité à communiquer, être courtois.e et être habile à se faire respecter par les différentes clientèles;
- Posséder une formation en secourisme (un atout).



### **Ce que vous devez savoir**

- Le salaire horaire de ce poste est de 19,28\$ ;
- Horaire de travail variable (jour, soir et fin de semaine entre 8 h et 23 h) du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre :
  - À temps partiel selon ta disponibilité durant la période scolaire;
  - 25 à 35 heures par semaine durant la période estivale;
  - Possibilité de prolonger sur d'autres mandats à temps partiel après la saison.

**Ayez vue sur votre avenir ! Postulez dès maintenant**

